



détergents

Fiche technique

Solnet plus

Dégraissant polyvalent

Mélange de différents tensioactifs enrichi par des agents alcalins.
Permet le nettoyage de tous types de sols ou de surfaces fortement encrassées.
Sans effet sur la plupart des métaux, caoutchoucs, vernis, peintures...
Produit de choix dans les cas difficiles (cuisines, hall d'entrée).
Élimine aussi les traces de noir de fumée.

Mode d'emploi

Utilisation manuelle : 3 à 5 %

Utilisation mécanique : 0,5 à 1 %

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes.

Brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

Dans le cas de sols fortement encrassés, procéder à un trempage. Rincer obligatoirement dans le cas d'une surface pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide jaune fluo

- pH : 8,2 - 9,2

- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas utiliser pour le nettoyage des vitres.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle. (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208). Sans VLER française.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

19-04-2024

Ind. 16 ■



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

